



Communauté de Communes
des Portes de Vassivière

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 26 octobre 2023 à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Domsps, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
35	21	6	27	27	2

Pour	Contre	Abstention
27	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michèle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, COUPET Georges, DUMONT ST PRIEST Hubert, GASCHET Gérald, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MALET Patrick, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel.

Membres suppléants ayant voix délibérative : GRANDAUD Gilbert

Membres ayant donné pouvoir : ANOMAN Matthieu a donné pouvoir à THEYS Michel, BERTRAND Sylvaine a donné pouvoir à BOSDEVIGIE Jean Pierre, BODIN Pascal a donné pouvoir à BIDAUD Jean Michel, COLIN Juliana a donné pouvoir à SIMON Philippe, GORA Richard donne pouvoir à PLAZANET Mélanie, MARQUES Evelyne a donné pouvoir à BAUDEMONT Dominique.

Membres excusés : CHAMPAUD Marc, ECHASSERIAU Vincent, LOURADOUR Patricia

Membres absents : DELEFOSSE Laurent, LEVET Elise, Simon Isabel.

Secrétaire de séance : Michel Theys

DELIBERATIONS

Délibération n°77-2023 : SPL Désignation représentant au CA

Madame PLAZANET explique que suite au décès de Pierre POURCHET, il convient de désigner un nouveau représentant au CA de la SPL. Considérant son implication à la SPL, elle propose sa candidature aux membres du conseil communautaire.

Vu les lois n° 2010-559 du 28 mai 2010 et n° 2019-463 du 17 mai 2019 ;
Vu les articles L.1111-4, L.1111-10, L.1531-1 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu les articles L.132-1 à L.132-4 du Code du tourisme ;
Vu les dispositions du Code de commerce applicables aux sociétés anonymes ;
Vu les délibérations du Conseil départemental de la Haute-Vienne du 27 juin 2019 et du 17 décembre 2019 adoptant le principe de création d'une société publique locale (SPL) à vocation de promotion et de gestion touristique, culturelle et de loisirs et approuvant l'accompagnement des Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à l'achat de parts sociales dans cette SPL ;
Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil départemental de la Haute-Vienne en date du 4 août 2020 relative au conventionnement portant contribution du Département à l'acquisition des parts sociales des Communautés de communes adhérentes à cette SPL ;
Vu le projet de statuts de la Société publique locale dédiée au développement touristique figurant en annexe 1 à la délibération ;
Vu le projet de convention portant contribution du Département de la Haute-Vienne dans le cadre de l'acquisition des parts sociales pour l'adhésion à la SPL de développement touristique pour la Communauté de Communes des Portes de Vassivière, figurant en annexe 2 à la délibération ;
Vu les statuts de la Communauté de communes et notamment l'exercice de la compétence tourisme ;
Vu la délibération n°97 bis -2020 désignant le représentant au CA de la SPL ;

Considérant le poste vacant,

A l'unanimité, les élus communautaires décident, après en avoir délibéré, de :

- **DESIGNER Madame Mélanie PLAZANET comme représentante permanent de la Communauté de communes des Portes de Vassivière au Conseil d'administration de la SPL dédiée au développement touristique avec faculté d'accepter toutes fonctions ainsi que tous les mandats spéciaux qui pourraient lui être confiés par les instances de la SPL ;**
- **AUTORISER Madame la Présidente de la Communauté de communes des Portes de Vassivière à prendre ou signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme,
A Eymoutiers, le 27 octobre 2023

La Présidente
Mélanie PLAZANET

**Communauté de Communes
des Portes de Vassivière**
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : 31 OCT. 2023
Publié le : 31 OCT. 2023